
Économie et société dans le monde romain

Jean Andreau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15687>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 326-329

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Jean Andreau, « Économie et société dans le monde romain », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2003, mis en ligne le 15 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15687>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Économie et société dans le monde romain

Jean Andreau

Jean Andreau, *directeur d'études*

Notions romaines sur l'économie

- 1 DES deux thèmes que j'avais annoncés dans le *Programme des enseignements* de 2001-2002, nous n'avons traité qu'un seul. Presque toute l'année a été consacrée aux « Notions romaines sur l'économie », et nous avons complètement laissé de côté l'esclavage dans la Rome archaïque. Quant aux notions romaines sur l'économie, la question, à laquelle ce séminaire touche sans cesse depuis des années mais sans l'aborder de front, et qui est fondamentale, est la suivante : la bibliographie moderne sur l'Antiquité parle souvent d'économie et de vie économique, mots que les Latins employaient très rarement, et qu'ils n'employaient jamais dans le même sens que nous ; est-ce qu'ils concevaient ce qui, pour nous, correspond à de telles notions ? et, si oui, comment le concevaient-ils et comment le présentaient-ils ?
- 2 Pour une telle étude, il est souhaitable, me semble-t-il, de se limiter à quelques textes significatifs. Nous avons commencé par le discours sur les pouvoirs de Pompée, de Cicéron (*De imperio Cnaei Pompeii*, 66 av. J.-C). Parlant des dommages que les guerres contre Mithridate avaient causés à la province romaine d'Asie et qu'elles risquaient encore de lui causer si un commandement extraordinaire n'était pas confié à Pompée, Cicéron passe en revue les activités qui sont négligées en temps de guerre : l'agriculture, l'élevage et le commerce. Conséquence : les impôts sur la production agricole et l'élevage, et les taxes portuaires, ne rentrent plus. Il est intéressant de noter que c'est par le biais de la fiscalité que l'auteur en vient à ce bref tableau de l'activité économique, que les diverses activités sont juxtaposées, énumérées (ce qui suppose qu'elles constituent aux yeux de Cicéron une espèce d'unité, mais sans qu'il les résume par un seul mot) et que les activités de fabrication ne sont pas mentionnées. Par

ailleurs, il parle des intérêts privés des Romains et des Italiens en Asie Mineure, mais là nous ne sommes plus sur le plan de l'économie à proprement parler, ni de la fiscalité ; il s'agit des « affaires » (*negotia*) des trafiquants, des prêteurs d'argent, etc. Il est intéressant qu'il sépare nettement de ces affaires son bref tableau de l'économie (non désignée comme telle).

- 3 La seconde œuvre de Cicéron que nous avons étudiée, et qui nous a retenus plusieurs mois, contient davantage d'indications, et des indications en un sens plus conceptualisées, mais elle conduit à des conclusions analogues. Il s'agit du traité « Des devoirs » (*De Officiis*), écrit à la fin de l'année 44 av. J.-C. à partir d'une œuvre perdue du philosophe grec Panaitios. Il y a évidemment des débats sur la manière dont Cicéron s'est inspiré de Panaitios, débats qu'il importe de connaître, mais qui n'étaient pas au centre de mon propos. Après s'être occupé de ce qui est beau moralement, Cicéron, dans le livre II du traité, sépare un domaine spécifique, qu'il appelle celui de l'utile, ou bien celui « des commodités de la vie, des richesses, des moyens d'existence », ou bien encore celui de ce qui sert « à la conservation de la vie humaine ». Plusieurs passages montrent que ce domaine correspond en gros à ce que nous nommons économie. La manière dont Cicéron le sépare du reste (quitte à montrer, dans le livre III, qu'en définitive, le beau et l'utile ne peuvent que se confondre) est intéressante, ainsi que le fait que cet « utile », tout en étant distingué, n'est ni vraiment nommé, ni vraiment défini. Nous sommes là à la naissance d'une conscience de l'économie qui n'est pas encore une notion. Pour approfondir cette analyse, il faut se retourner vers Aristote, ce que nous essaierons de faire au cours de l'année 2002-2003.
- 4 J'ai consacré trois ou quatre séances à la monnaie et au rôle de la circulation monétaire, en marge de deux colloques auxquels j'ai participé en 2000 et 2002 : d'une part, une table ronde sur la définition de la monnaie dont les actes ont été publiés en 2001 dans la *Revue numismatique* ; d'autre part, un colloque sur la monnaie en Égypte gréco-romaine, qui a eu lieu en avril 2002. Nous avons insisté sur les caractéristiques du système monétaire dit « fermé » de l'Égypte romaine et sur les difficultés que soulève un tel système.
- 5 Nous avons eu le plaisir de recevoir cette année trois invités. D'abord, Luigi Capogrossi Colognesi, professeur à l'Université de Rome (« La Sapienza ») et spécialiste de droit romain et d'histoire agraire, qui a fait deux conférences, l'une sur « L'aménagement du territoire et l'unification juridique de l'Italie », l'autre sur « La villa catonienne avant Caton » ; ces deux conférences ont donné lieu à de longues discussions, qui ont été très éclairantes sur les lignes de force de la politique agraire de Rome et de ses traditions. Christophe Chandezon (Université de Montpellier-III) est venu traiter du thème : « Sélection des races domestiques et amélioration de l'élevage ». Enfin, Hélène Dessales, membre de l'École française de Rome, nous a présenté une passionnante conférence sur « L'évolution hydraulique des maisons de Pompéi : nouvelles données sur l'incidence du tremblement de terre de 62 apr. J.-C. ».
- 6 En outre, deux auditeurs du séminaire ont fait d'intéressants exposés. Claudio Huepe nous a entretenu de la notion de rationalité dans l'enseignement actuel de la science économique actuel ; et Nicolas Monteix a traité, lui, de ses recherches de thèse sur l'historiographie du site d'Herculanum et l'état des études sur l'habitat à Herculanum. En pratique, je ne sépare pas systématiquement la troisième heure, qu'il est traditionnellement recommandé de consacrer à la direction de travaux, des deux autres. De tels exposés, qui parfois donnent lieu à une séance entière, font partie de la

direction de travaux. De même, les séances consacrées au thème principal peuvent donner lieu à de longues remarques relevant de la direction de travaux, par exemple en matière de bibliographie ou de critique des sources. Que les trois conférenciers et les deux auditeurs dont je viens de parler soient en tout cas vivement remerciés pour leurs contributions.

- 7 Enfin, je suis intervenu dans deux enseignements « communs » du DEA « Histoire et civilisations » : j'ai consacré une séance de l'enseignement collectif « Interprétation du document en histoire ancienne » aux Tablettes trouvées dans les villes du Vésuve (Pompéi, lieudit Murecine, Herculanium), et une séance de l'enseignement « L'Histoire à l'École » aux Choix économiques des membres des élites romaines, sujet sur lequel j'anime un groupe de recherche, et auquel ce groupe a consacré un livre collectif à paraître, *Mentalités et choix économiques des Romains*.

Publications

- *Banques et affaires dans le monde romain (IV^e siècle av. J.-C.-III^e siècle apr. J.-C)*, Paris, Seuil (« Points Histoire »), 2001.
- Avec C. Virlouvet, dir., *L'information et la mer dans le monde antique*, Rome, École française de Rome, 2002.
- « Reflections on a one-day conference 'Italy and the West: comparative issues in romanization », dans *Italy and the West: comparative issues in romanization*, sous la dir. de S. Keay et N. Terrenato, Oxford, Oxbow Books, 2001, p. 231-233.
- « Vie financière et bancaire dans la ville de Rome », dans *Rome, ville et capitale de Jules César à la fin des Antonins*, sous la dir. d'Y. Le Bohec, Paris, Éd. du Temps, 2001, p. 163-181.
- « Sull'economia di Pompei », dans *Pompei, scienza e società*, sous la dir. de P. G. Guzzo, Milan, Elemond (Electa), 2001, p. 109-110.
- « Rome, capitale de l'Empire, la vie économique », *Pallas*, 55, 2001, p. 303-317.
- Contribution à l'« Addendum bibliographique » de C. Nicolet, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, 1, Paris, PUF (« Nouvelle Clío »), 2001, 10^e éd., p. XII et XIV-XXI.
- « L'institutionnalisme de J. R. Commons et l'économie antique », *Cahiers d'Économie politique*, 40-41, 2001, p. 71-92.
- « La cité romaine dans ses rapports à l'échange et au monde de l'échange », dans *Rome, ville et capitale de Jules César à la fin des Antonins*, sous la dir. de S. Lefebvre, Paris, Éd. Jacques Marseille, 2001, p. 254-277.
- « Les Romains étaient-ils tous corrompus ? », *L'Histoire*, 251, 2001, p. 48-51.
- « La monnaie et les monnaies "frappées". Conclusions de la Table ronde du 15 janvier 2000 », *Revue numismatique*, 156, 2001, p. 165-174.
- « Deux tessères nummulaires inédites », *Revue numismatique*, 156, 2001, p. 329-336.
- « Markets, fairs and monetary loans : cultural history and economic history in Roman Italy and Hellenistic Greece », dans *Money, labour and land*, sous la dir. de P. Cartledge, Edward Cohen et Lin Foxhall, Londres/New York, Routledge, 2002, p. 113-129.
- « Twenty years after Moses I. Finley's *The ancient economy* », dans *The ancient economy*, sous la dir. de W. Scheidel et S. von Reden, Edimbourg, Edinburgh University Press, 2002, p. 33-49.
- Avec R. Descat, « Histoire économique de l'Antiquité », *Historiens et Géographes*, 378, 2002, p. 129-140.

INDEX

Thèmes : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe, Monde méditerranéen